



A Mouzillon, le 07 février 2025

Le Maire de Mouzillon  
Aux  
Conseillers municipaux

N/Réf: MJJ/SB

OBJET : Convocation au Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Depuis le passage à la M57, l'article L. 5217-10-4 du CGCT précise que le projet de budget de la commune est préparé et présenté par le Maire qui est tenu de le communiquer aux membres du conseil municipal avec les rapports correspondants, 12 jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget. Les conseillers municipaux se voient remettre une note de synthèse suffisamment détaillée. Cette exigence s'impose chaque année lors du vote du budget.

Ainsi en matière de délais, cette convocation pour être valide, est accompagnée des pièces informatives et vous parvient au moins douze jours francs avant l'examen du projet de budget.

Aussi, en qualité d'élu au Conseil Municipal, j'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**MARDI 25 FEVRIER 2025**  
**Salle du Conseil Municipal**  
**A 19 HEURES ET TRENTE MINUTES**

Je vous propose l'ordre du jour suivant :

1° - FINANCES PUBLIQUES : VOTE DES BUDGETS

a) Budget « commune »

1. Approbation du compte de gestion COMMUNE 2024
2. Approbation du compte administratif COMMUNE 2024
3. Affectation du résultat COMMUNE 2024
4. Vote des taux d'imposition 2025
5. VOTE du budget primitif COMMUNE 2025

b) Budget annexe « les deux rivières »

1. Approbation du compte de gestion 2024
2. Approbation du compte administratif DEUX RIVIERES 2024
3. Affectation du résultat BUDGET DES DEUX RIVIERES 2024
4. VOTE du budget primitif BUDGET DES DEUX RIVIERES 2025

c) Budget annexe « vente énergie »

1. Approbation du compte de gestion 2024
2. Approbation du compte administratif VENTE ENERGIE 2024
3. Affectation du résultat BUDGET VENTE ENERGIE 2024
4. VOTE du budget primitif BUDGET VENTE ENERGIE 2025
5. TARIFICATION DE REVENTE D'ENERGIE A LA COMMUNE

Le Maire,  
**Jean-Marc JOUNIER**

**MOUZILLON**

Direction Générale  
47, rue Clément Guilbaud  
44330 MOUZILLON  
Tél : 02 40 33 96 99

Mail : [dgs@mairie-mouzillon.fr](mailto:dgs@mairie-mouzillon.fr) Site internet : <http://www.mairie-mouzillon.fr>

